

Projet

NOTE CONCEPTUELLE

Deuxième Forum ministériel africain sur l'intégration des TIC dans
l'éducation et la formation

**« Promouvoir des sociétés du savoir inclusives en
Afrique pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063 pour
l'Afrique et des ODD »**

8-9 juin 2016
Abidjan, Côte d'Ivoire

Organisé par :



Association pour le
Développement de
l'Éducation en
Afrique

gesci
Founded by UN ICT Task Force



ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie



Abrité par :

Le gouvernement de la Côte d'Ivoire sous les auspices du ministère de l'Éducation nationale



Sommaire de la note conceptuelle :

1. Contexte et justification
2. Résultats attendus
3. Domaines/sessions thématiques et structure
4. Participants

1. Contexte et justification

Le *Forum ministériel africain sur l'intégration des TIC dans l'éducation et la formation* est un mécanisme régional de dialogue politique créé par l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA), le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et leurs partenaires pour aider les États membres à tirer parti du potentiel des TIC pour réaliser l'objectif d'une éducation inclusive, de qualité et équitable ainsi que l'apprentissage tout au long de la vie pour tous¹. Lancé à Tunis du 9 au 11 décembre 2013, en tant que premier Forum ministériel, ce mécanisme a réuni des décideurs politiques, des experts, des universitaires, des instituts de recherche, des partenaires au développement et des représentants du secteur des TIC du secteur privé et des organisations de la société civile, en constituant une plateforme pour un dialogue politique régional de haut niveau et un partage des connaissances sur la manière d'intégrer les TIC de façon efficace et efficiente dans :

- la fourniture d'un accès universel à une éducation de qualité et à des possibilités pertinentes d'apprentissage tout au long de la vie à tous les Africains ;
- l'outillage des apprenants en compétences les dotant de moyens de devenir des acteurs à part entière de la société du savoir ; et
- la promotion, à travers l'éducation, d'une culture d'alphabétisation numérique et de la créativité nécessaire pour permettre à l'Afrique de renforcer les capacités d'innovation de l'industrie des TIC.

Le Forum vise également à fournir un cadre pour l'incubation des partenariats et des projets qui pourraient bénéficier de l'appui des acteurs et des parties prenantes concernés.

Deux années se sont écoulées depuis la première édition. Dans l'intervalle, les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) sont parvenus à terme et la Commission de l'Union africaine (CUA) a annoncé sa vision pour le continent (Agenda 2063), suivie de l'élaboration d'une Stratégie pour la science, la technologie et l'innovation (STI) pour l'Afrique (STISA 2024), d'une Stratégie continentale pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) et de la Stratégie continentale d'éducation pour l'Afrique (CESA 2016-2025)

¹ Cette vision se reflète dans le 4^e objectif des Objectifs de développement durable (ODD) pour 2030 relatif à l'éducation, ainsi que dans les objectifs et domaines prioritaires de la Stratégie continentale d'éducation pour l'Afrique (CESA 2016-2025), adoptée comme Cadre pour la transformation du système d'éducation et de formation en janvier 2016 – une stratégie qui répond à l'ensemble des sept aspirations de l'Agenda 2063 pour l'Afrique, en particulier la 6^e aspiration (Une Afrique dont le développement est conduit par les peuples, puisant dans le potentiel de ses peuples, en particulier de ses femmes et de ses jeunes et se préoccupant du bien-être de ses enfants).

adoptées lors du Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine en janvier 2016, comme Cadre pour la transformation du système d'éducation et de formation. Au niveau international, la communauté mondiale a approuvé un nouveau et ambitieux programme de développement en septembre 2015, communément dénommé l'Agenda 2030 pour le développement durable. L'ensemble des agendas de développement mentionnés ci-dessus met l'accent sur le rôle essentiel que les TIC peuvent jouer dans la réalisation des objectifs de développement en général et dans l'amélioration de la qualité, de l'accès et de l'équité des systèmes d'éducation et de formation en particulier.

Par ailleurs, le rapport de la Banque mondiale publié récemment et intitulé *Rapport sur le développement dans le monde : les dividendes du numérique* indique que les fractures du numérique entre l'Afrique et le reste du monde et en Afrique même (entre les générations, entre les zones rurales et les zones urbaines, ainsi qu'entre les groupes sociaux) demeurent considérables. En d'autres termes, beaucoup reste encore à faire en Afrique pour exploiter efficacement les TIC en vue d'atteindre les objectifs de politique éducative et, par la suite, les objectifs de développement social et économique.

L'affirmation du rapport de la Banque mondiale s'applique également au secteur de l'éducation et de la formation où l'on constate la prolifération de projets pilotes et de petits projets et, parmi ceux-ci, très peu deviennent de grandes initiatives nationales qui peuvent aider à atteindre les objectifs d'éducation et à démocratiser l'accès à Internet et à la technologie au-delà du milieu éducatif. La multiplicité de l'intégration des TIC dans les projets d'éducation, conçus et développés par les partenaires de la coopération au développement et qui ne se concertent pas mutuellement nécessairement, associée à l'absence d'initiatives nationales à grande échelle pour les TIC dans l'éducation, résultent des lacunes suivantes :

- les gouvernements africains et les ministères chargés de l'éducation et de la formation continuent d'avoir besoin d'une assistance technique pour développer et mettre en œuvre les TIC dans les politiques et stratégies nationales en matière d'éducation et de formation ;
- au niveau national, les acteurs et parties prenantes principaux continuent de travailler en silos, ce qui empêche l'émergence d'écosystèmes nécessaires à l'intégration efficace des TIC ;
- lors de la conception de l'intégration des TIC, l'accent continue de porter principalement sur le système au niveau central, très peu d'initiatives sont pilotées par les enseignants et les écoles ;
- le manque d'articulation et d'alignement entre les TIC dans les stratégies d'éducation et les politiques nationales de développement ;
- l'absence de modèles comportant des définitions claires pour l'intégration des TIC dans l'éducation et la manière dont ces modèles peuvent être évaluées et mesurées en vue d'une meilleure planification et mise en œuvre ;
- l'absence d'appropriation des TIC dans les projets d'éducation aux niveaux central et local.

C'est dans ce cadre, et en guise de suivi du premier forum tenu à Tunis en 2013, que le gouvernement de Côte d'Ivoire, à travers le ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement technique, accueille le 2^e Forum

ministériel africain sur l'intégration des TIC dans l'éducation et la formation à Abidjan les 8 et 9 juin 2016, lequel forum sera co-organisé par l'ADEA, GESCI, La BAD, Intel, l'UNESCO, l'OIF et Microsoft.

2. Résultats attendus

Les résultats attendus du Forum ministériel d'Abidjan sont notamment :

- a. une compréhension commune de *l'intégration pertinente et efficace des TIC dans l'éducation et la formation en Afrique*, et ce que cela implique en termes de changements de paradigme requis, ainsi qu'en termes d'élaboration, de mise en œuvre et de durabilité des politiques et stratégies. Cela implique également :
 - la sensibilisation à la nécessité de susciter un engagement politique fort et volontariste pour engager les systèmes d'éducation et de formation dans l'intégration méthodique et programmée des TIC ;
 - le partage de connaissances, d'expériences, de bonnes pratiques et de leçons apprises, afin de mieux éclairer les approches et identifier les leviers du changement, de facteurs de succès et d'échec de l'intégration des TIC dans les initiatives d'éducation et de formation d'Afrique et d'ailleurs.
- b. une compréhension essentielle du rôle de l'éducation et des TIC dans l'édification d'une société du savoir ;
- c. le partage de connaissances et d'expériences dans le cadre du perfectionnement des compétences dans le domaine du numérique et comment cela peut favoriser l'emploi des jeunes et l'entrepreneuriat ;
- d. la promotion d'un réseau intégrant le secteur public (les ministères, ainsi que les systèmes d'éducation et de formation, les Communautés économiques régionales ou CER) ; les agences de coopération au développement et les organisations internationales telles que l'Union internationale des télécommunications (UIT), le secteur privé (les opérateurs de télécommunication, les fournisseurs de solutions de TIC, les développeurs de contenus numériques et éducatifs) ; les organisations de la société civile ; la diaspora ; la jeunesse ; et les ONG intervenant dans les domaines des TIC et de l'éducation. Un tel réseau est nécessaire à la création d'environnements qui favoriseront les partenariats essentiels à la pertinence et la durabilité de *l'intégration des TIC dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et stratégies d'éducation et de formation* ;
- e. les partenariats public-privé (PPP) promus entre les gouvernements, les services d'enseignement, l'industrie de développement de contenu et les entreprises pour tisser des liens et engager un dialogue sur les moyens de favoriser l'élaboration d'initiatives et d'approches novatrices qui favorisent l'intégration des TIC dans l'éducation et la formation grâce à des solutions pertinentes fondées sur les TIC tenant compte du contexte africain.
- f. des stratégies sont proposées pour aider à combler le fossé dans l'accès aux possibilités d'apprentissage au sein des sociétés africaines (milieu urbain par opposition au milieu rural, femmes

et autres populations marginalisées) en identifiant les expériences et leçons apprises changeant la donne.

- g. la sensibilisation à l'importance des avantages économiques que retirent les acteurs du secteur privé à contribuer aux investissements dans les stratégies et les initiatives d'intégration des TIC et à développer des mécanismes innovants de financement fondés sur la convergence des intérêts entre les objectifs de politique éducative et le développement économique du secteur privé.

3. Domaines/sessions thématiques et structure

3.1. Domaines /sessions thématiques :

Découlant des résultats attendus énumérés ci-dessus, les domaines thématiques suivants qui seront abordés durant le Forum visent à fournir des réponses conceptuelles et des approches concrètes quant à la manière dont les leviers identifiés peuvent favoriser les dynamiques qui ouvrent la voie à la transformation nécessaire des systèmes d'éducation et de formation en Afrique grâce à l'intégration pertinente et efficace des TIC :

- **TIC nationales dans les politiques et stratégies d'éducation et de formation – leçons apprises**

Type de session : Groupe d'experts

Pertinence : *Certes, les gouvernements africains reconnaissent l'importance de tirer parti des TIC pour améliorer l'accès et la qualité de l'éducation, mais leurs applications sont très faibles par rapport à l'enseignement et à l'apprentissage (Groupe de la Banque africaine de développement et Groupe de la Banque mondiale, eTransform Africa : TIC pour l'éducation en Afrique). En effet, l'application des TIC à l'éducation et à la formation reste concentrée sur l'administration et la gestion du système.*

Questions directrices : *Que font les pays africains pour mettre les TIC à contribution dans l'enseignement/apprentissage ? Les spécialistes de la pédagogie et les éducateurs révisent-ils les théories et pratiques d'enseignement/d'apprentissage ou cherchent-ils simplement à reproduire les scénarios pédagogiques classiques en ayant recours aux TIC ? Comment cela se traduit-il en termes de politiques/stratégies en général et de mise en œuvre en particulier ? En quoi sont-elles en train de redéfinir la profession enseignante, le rôle des enseignants et, par conséquent, la formation et le perfectionnement professionnel des enseignants, les ressources pédagogiques, la pédagogie et l'évaluation, ainsi que l'appréciation ?*

- **Autonomisation des populations marginalisées grâce aux initiatives d'éducation axées sur les TIC**

Type de session : Groupe d'experts

Pertinence : *L'ODD n°4 invite les gouvernements et la communauté internationale à « assurer une éducation inclusive et équitable de qualité et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous ». La CESA 2016-2025, le cadre de l'Afrique pour un système d'éducation et de formation transformateur ayant trait à l'objectif mondial concernant l'éducation, est sous-tendu par six principes au nombre desquels la réalisation du fait que « l'éducation globale, inclusive et équitable offrant de bonnes conditions d'apprentissage continu est une condition sine qua non pour le développement durable ». Ces engagements en faveur de l'éducation inclusive ne sont pas simplement le résultat d'une approche de l'éducation fondée sur les droits de l'homme, mais sont également motivés par le fait que les pays ne pourront pas parvenir à un développement et une*

prospérité durables en abandonnant des groupes qui pourraient contribuer à leur développement socioéconomique. Les pays doivent exploiter l'intégralité de leurs potentialités pour parvenir à une croissance inclusive et au développement durable et l'on peut, grâce à des modèles pédagogiques innovants et à l'utilisation appropriée des technologies, faciliter la réalisation de cette entreprise très ambitieuse et « atteindre les laissés-pour-compte ».

Questions directrices : *Comment les TIC peuvent-elles aider concrètement à « atteindre les laissés-pour-compte » ? Y a-t-il des projets efficaces mis en œuvre en Afrique ? Comment ces projets ont-ils démarré ? Quels sont les travaux de recherche disponibles pour éclairer les décideurs africains ? Ces projets ont-ils été mis à l'échelle et, si oui, comment ? Quelles sont les leçons à tirer en termes d'élaboration et de mise en œuvre des politiques ?*

- **Applications des TIC dans l'enseignement/l'apprentissage de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM)**

Type de session : Groupe d'experts

Pertinence : *La promotion de l'enseignement/l'apprentissage des STEM est un facteur clé pour l'avenir de l'Afrique aux plans du développement social et de la croissance économique. Le continent a besoin de compétences en STEM pour penser et tirer sa croissance, en tenant compte de la perspective du genre. « Si les Africains entendent résoudre les problèmes et être au devant du développement social et économique dans leurs propres pays – plutôt que d'en laisser le soin aux organismes internationaux d'aide – tous les apprenants africains auront besoin de compétences en STEM d'un niveau supérieur » (Forum économique mondial (FEM), 2015). La STISA-2024 de l'Union africaine inscrit la science, la technologie et l'innovation au cœur du développement et de la croissance socioéconomique de l'Afrique.*

Questions directrices : *Comment les TIC peuvent-elles contribuer à la mise en œuvre de la stratégie des STI de l'UA et à la promotion de l'enseignement des STEM en Afrique ? Existe-t-il des expériences évolutives ou des initiatives à grande échelle ? Comment l'Afrique peut-elle mettre à l'échelle les expériences réussies et aller au-delà des expériences pilotes pour passer à des initiatives à grande échelle, afin d'atteindre des masses critiques ? Quelles sont les leçons à tirer des expériences qui sont présentées et qui peuvent éclairer les programmes et les politiques en cours, ainsi que les nouveaux programmes et les nouvelles politiques ?*

- **TIC et Développement des compétences techniques et professionnelles (DCTP) pour l'emploi des jeunes et l'entrepreneuriat : des modèles prometteurs**

Type de session : Table ronde ministérielle et événement parallèle sur les jeunes et l'innovation

Pertinence : *Selon la Note d'information de la Banque africaine de développement sur les tendances démographiques de l'Afrique, la population africaine âgée de 15 à 39 ans atteindra 637 millions d'ici 2030². L'exploitation de cette augmentation rapide de la population des jeunes au bénéfice de la croissance du continent ou comme source d'instabilité dépendra, entre autres, des possibilités pertinentes d'apprentissage que les systèmes éducatifs africains offrent aux jeunes. L'Afrique ne*

² Banque africaine de développement, Note d'information n°4 : Tendances démographiques en Afrique, p. 6, 2012.

peut se permettre de ne pas réaliser le dividende démographique et les experts gouvernementaux ainsi que les partenaires au développement sont tenus de proposer des modèles innovants pour doter la jeunesse africaine de compétences pour l'emploi et l'entrepreneuriat. La CESA 2016-2025 appelle à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies novatrices pour élargir les possibilités d'EFTP tant aux niveaux secondaire qu'au niveau tertiaire, et renforcer les liens entre le monde du travail et les systèmes d'enseignement et de formation.

Questions directrices : *Les TIC sont-elles suffisamment mises à profit par les politiques et les programmes d'EFTP/de DCTP pour doter les jeunes en compétences et les préparer pour le marché du travail ou l'auto-emploi ? Quelles sont les compétences professionnelles du numérique qui peuvent être développées pour créer de nouvelles opportunités économiques en termes d'emploi ou d'entrepreneuriat pour la jeunesse africaine ? Pourquoi et comment faudrait-il procéder?*

- **Intégration des TIC, leadership partagé et cohérence des politiques**

Type de session : Table ronde ministérielle

Pertinence: *L'existence d'un si grand nombre de programmes pilotes et d'un nombre très limité d'initiatives à grande échelle axées sur les TIC dans les systèmes d'éducation et de formation en Afrique peut s'expliquer par : a) le manque d'articulation des TIC dans la politique éducative avec d'autres politiques sectorielles (STI et TIC) ; b) le manque d'alignement sur les politiques nationales, de développement social et économique, ce qui rend difficile la mobilisation de l'ensemble du gouvernement et des principales parties prenantes, ainsi que les ressources nécessaires ; et c) l'absence de leadership partagé nécessaire pour raccorder en cascade les visions et les ambitions vers le haut et vers le bas et aussi pour analyser les problèmes réels et acquérir les solutions réelles qui traduiront les ambitions en politiques/stratégies réalisables et en programmes efficaces.*

Questions directrices : *Comment pouvons-nous passer d'une logique de projets pilotes à celle de l'expérimentation en vue de la mise à l'échelle ? Les ministères de l'Éducation peuvent-ils le faire de leur propre chef ou ont-ils aussi besoin d'impliquer d'autres ministères liés à la société du savoir, tels que les ministères en charge de l'Enseignement supérieur, de la Science, de l'EFTP, des TIC, etc. ? Comment cela peut-il se faire ? La cohérence des politiques est-elle une approche viable et durable pour impliquer d'autres ministères et renforcer l'appropriation des TIC dans la politique de l'éducation par d'autres départements ministériels ?*

- **Sociétés du savoir inclusives et rôle de l'éducation et des TIC**

Type de session: Table ronde ministérielle

Pertinence : *L'édification de sociétés du savoir inclusives en Afrique ouvre la voie à la croissance et à la réalisation des objectifs de développement durable. Il est de notoriété que le processus d'édification d'une société du savoir repose sur deux (2) piliers (l'éducation et la STI) et un facteur catalyseur (TIC). Il est donc fondamental que les dirigeants, les élaborateurs de politiques et les administrateurs publics aient une compréhension essentielle de la notion de société du savoir et de ce en quoi elle dépend fondamentalement de la pertinence et de l'efficacité en termes d'impact des politiques d'éducation et de la manière dont les TIC sont exploitées pour éventuellement parvenir à un développement durable et promouvoir le développement et l'expression de la diversité culturelle et linguistique dans l'intérêt de tous.*

Questions directrices : Comment est comprise l'édification d'une société du savoir et donc traduite en termes de politiques de développement économique et social ? Comment cela influence-t-il la définition des politiques et des effets de l'éducation ? Et, qu'est-ce qui était attendu des TIC dans la formulation et la mise en œuvre des politiques de l'éducation en ce qui concerne la mise en corrélation des politiques d'éducation et l'édification d'une société du savoir ?

3.2. Structure :

Le 2^e Forum ministériel africain sur l'intégration des TIC dans l'éducation et la formation est structuré comme suit :

	7 juin	8 juin	9 juin
Arrivée des participants	✓		
Forum ministériel		✓	✓
Exposition sur l'innovation et le partenariat	✓	✓	✓
Événements de socialisation et de réseautage (en soirée)	✓	✓	✓
Réunions parallèles	✓	✓	

4. Participants

Le Forum ministériel devrait rassembler environ 140 à 150 participants comprenant :

- les ministres chargés de l'éducation, de l'EFTP, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;
- des décideurs politiques et des cadres techniques supérieurs des ministères chargés de l'éducation, de l'EFTP, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;
- des praticiens des domaines de l'éducation, de la formation, de la technologie et du développement des compétences (instituts techniques, universités, instituts de recherche) ;

- des participants issus des secteurs public et privé dans des domaines incluant l'éducation, la formation et la technologie ;
- le secteur privé impliqué dans les TIC ;
- des experts régionaux et internationaux impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques d'éducation et de formation et l'intégration des TIC dans les politiques d'éducation et de formation (agences de coopération au développement, communautés économiques régionales (CER)) ;
- la diaspora africaine qui s'est distinguée dans le domaine de l'intégration des TIC dans l'éducation et la formation ;
- des médias internationaux, régionaux et nationaux ;
- des organisations de la société civile (OSC) et des organisations de défense d'intérêt ;
- des organisations de jeunes.